



Téléphone : 01 30 95 64 45
Courriel : mairie@la-falaise.fr
Site internet : www.la-falaise.fr

FLASH n° 53

6 mai 2020

Secrétariat ouvert : les lundis, mardis et vendredis
de 16h à 18h45



www.la-falaise.fr



En raison de la pandémie CORONAVIRUS COVID-19, la mairie de La Falaise a commandé des masques jetables ainsi que des masques lavables pour tous ses habitants de plus de 10 ans.

1^{ère} distribution – Masques jetables



Nous vous proposons une distribution de masques jetables le vendredi 8 mai 2020 (date unique) à la salle Aigue Flore. En voici les modalités pratiques :

Afin de garantir la sécurité sanitaire mise en place, nous vous remercions de respecter les créneaux horaires ci-dessous :

	Table n° 1	Table n° 2	Table n° 3	Table n° 4
9h - 12h :	<ul style="list-style-type: none"> • Rue de l'Elizée • Rue des Grands Prés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rue des Ecoles • Impasse des Marais • Rue du Vieux Pont 	<ul style="list-style-type: none"> • Rue du Château 	<ul style="list-style-type: none"> • Sente de la Turpine • Rue des Prés Dieu
14h - 17h :	<ul style="list-style-type: none"> • Imp. du Bec de Géline • Rue du Bec de Géline 	<ul style="list-style-type: none"> • Impasse des Fiefs • Impasses des Brissettes • Chemin de Nézy 	<ul style="list-style-type: none"> • Rue de la Source • Chemin de la Mare Malaise 	<ul style="list-style-type: none"> • Hameau de Tanqueue • Rue de Tanqueue

Nous vous demandons de pouvoir présenter un justificatif de domicile, ainsi que votre livret de Famille afin de déterminer le nombre de personnes du foyer, et donc le nombre de masques à récupérer pour les plus de 10 ans.

Nous assurerons la distribution dans le respect des gestes barrières, mais vous êtes libres de venir avec masques et/ ou gants. Nous vous conseillons de venir avec votre propre stylo pour signature du bordereau de distribution. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition.



COMMUNE DE LA FALAISE - PROCURATION POUR LE RETRAIT DE MASQUES JETABLES LE 8 MAI 2020

Pour les personnes les plus fragiles ou ne pouvant se déplacer, il sera également possible de faire récupérer les masques par d'autres personnes que votre cercle familial en lui remettant le présent coupon et les justificatifs demandés.

M. ou Mme
habitant :
demande à ce que les masques jetables pour les
membres de mon foyer soient récupérés par
M. ou Mme.....

Signature :

Réouverture de la mairie



Si le déconfinement se confirme lundi 11 mai 2020, la mairie rouvrira ses portes comme suit :

Lundi et vendredi de 16h à 18h45*

Dans le cas contraire, nous resterons disponibles par mail : mairie@la-falaise.fr.
N'hésitez pas à consulter notre site internet communal : www.la-falaise.fr.

* Des rendez-vous pourront être pris en dehors de ces créneaux horaires, sauf les mercredis.

Ecole à la maison – Innovation à La Falaise

Parmi les nombreuses conséquences de l'épidémie de Covid 19, il y a l'innovation.

C'est ainsi que certains élèves de notre petite école de village ont vécu une grande nouveauté en cette seconde quinzaine d'Avril : leur premier cours en ligne.

Mme Brotonne, directrice de l'école et institutrice des CE2 (entre-autre !), a donné un cours depuis son domicile. Elèves et maîtresse se sont ainsi connectés pendant 2 heures pour une leçon de mathématiques.

La principale difficulté fut liée au faible débit et à la bonne synchronisation des systèmes, mais cela n'a pas empêché les élèves d'apprécier de se voir et de retrouver leur maîtresse.

Peut-être avons-nous vécu là la première étape d'une nouvelle façon de travailler...

À cette nouveauté s'ajoute le travail réalisé par les institutrices de maternelle et CP/CE1, notamment avec le blog. Ainsi, notre petite école communique aujourd'hui avec ses élèves via tous les outils numériques modernes : mails, blog, vidéo et téléphone.



Bravo à nos maîtresses pour leur implication !

Inscriptions à l'école – Année 2020/2021 (2)



Vous pouvez encore inscrire votre enfant à l'école maternelle et élémentaire « Les 3 Tilleuls » de La Falaise comme suit :

- ▶ Se présenter en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile : un formulaire sera à compléter sur place, tamponné de la mairie et vous sera remis. Vous pouvez également nous le demander par courriel.
- ▶ Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école (01 30 95 86 88) dans un 2^{ème} temps et lui apporter le formulaire rempli en mairie, le livret de famille et le carnet de vaccinations. Pour une 1^{ère} inscription (entrée en petite section de maternelle par exemple), un certificat médical attestant de l'aptitude de l'enfant à fréquenter l'école maternelle vous sera demandé.

Les inscriptions aux services de cantine et de garderie auront lieu à compter de début juin 2020.